

Paris, le 17 janvier 2017

Velook

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur sa position concernant le développement de l'usage du vélo et nous vous en remercions.

Même si l'usage du vélo relève du choix de chacun et que les aménagements routiers pour son utilisation en toute sécurité peuvent relever de compétences locales, le programme de la France insoumise vise à encourager la pratique du vélo, et ce par différentes mesures, directes et indirectes.

Tout d'abord, en repensant la mobilité individuelle. Cela concerne la voiture, en encourageant ses usages partagés, (autopartage, covoiturage courte et longue distances) mais aussi les mobilités douces et donc le vélo. La banque publique d'investissement que nous souhaitons mettre en place pourra par exemple faciliter les emprunts pour les collectivités territoriales qui souhaitent aménager des espaces cyclables et favoriser les espaces locaux ouverts permettant le partage de matériel de recyclage et la mutualisation des outils de réparation. Dans le cadre du service citoyen obligatoire, des initiatives de type ressourcerie pourraient être ainsi encouragées. "

Ensuite, le programme de la France insoumise souhaite relocaliser les activités économiques, favoriser les circuits courts et limiter l'étalement urbain, ce qui augmentera d'une part le nombre de salariés en capacité de pouvoir se rendre en vélo sur leur lieu de travail et d'autre part qui rendra possible les déplacements à vélo dans le quotidien vers les services de proximité. La vente directe de produits alimentaires, que nous souhaitons développer grâce à une agriculture écologique et paysanne participera notamment de cette dynamique.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Enfin, *l'Avenir en commun* considère le développement de l'éducation à la pratique d'activités physiques et sportives comme essentiel dans le cadre à la fois d'un objectif de santé publique et d'engagement dans la société. Cela se fera en renforçant les heures d'éducation physique et sportive (EPS) au collège mais également en introduisant des activités physiques et sportive de citoyenneté et de sport-santé qui préparent les jeunes à s'investir physiquement et socialement dans la société, notamment au lycée. La pratique du vélo fait ainsi partie des activités physiques les plus courantes à valoriser dans ce cadre.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard et Jacques Généreux

Co-Responsables du programme de la France Insoumise.